



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

**Jeudi 10 décembre 2009**

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :  
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1314>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

## **SOMMAIRE**

- 1) Journée nationale d'action le Mardi 15 décembre**
- 2) Journée nationale d'action le Mardi 15 décembre : une lettre à distribuer aux parents**
- 3) La réforme de la formation des enseignants : des documents pour comprendre**
- 4) EVS : mise en place du Contrat Unique d'Insertion (CUI) au 1er janvier 2010**
- 5) Rappel : Stage syndical spécial AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire)**

### **1) Journée nationale d'action le Mardi 15 décembre**

**Pour dire : Non aux réformes rétrogrades en cours sur la formation des Maîtres**  
***"Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend",***

Le SNUipp 68, dans le cadre de l'appel unitaire appelle l'ensemble des collègues, de la maternelle à l'université, à participer aux initiatives suivantes dans le département du Haut Rhin :

- à **Colmar** (à l'appel du SNUipp, de la FSU, du SGEN, de l'UNSA, de la FCPE et de l'Association des Maîtres Formateurs du Haut-Rhin)

**Assemblée générale, salle 200 de l'IUFM, à 12h30**  
**Rassemblement devant l'IUFM à 17h**

- à **Mulhouse** (à l'appel des syndicats de la FSU : Snuipp, Snes, Snep, Snesup, Snuep, Snasub et du SE-UNSA)

**Débat sur la formation des enseignants**  
**Amphi Hadamard UHA, rue des frères Lumière, à 18h15**

### **2) Journée nationale d'action le Mardi 15 décembre : une lettre à distribuer aux parents**

Cette lettre est à distribuer aux parents d'élèves soit sous pli-cacheté soit à la sortie de l'école.  
[Lettre aux parents sur la formation des maîtres](#)

### **3) La réforme de la formation des enseignants : des documents pour comprendre !**

[Des éléments d'explications](#)  
[Le dossier du Café pédagogique](#)

### **4) EVS : mise en place du Contrat Unique d'Insertion (CUI) au 1er janvier 2010**

L'instauration du revenu de solidarité active (RSA) entraîne une réforme des actuels contrats de droit privé qu'avaient les emplois de vie scolaire (EVS) dans les écoles.

Au premier janvier 2010 sera créé un contrat unique d'insertion, le CUI en remplacement des contrats aidés existants. Le CUI sera un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour le secteur non marchand, en l'occurrence les écoles, et un contrat initiative emploi (CIE) assez similaire pour le secteur marchand. Le contrat d'avenir est quant à lui abrogé au 1er janvier 2010.

[La suite en cliquant](#)

## **5) Rappel : Stage syndical spécial AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire)**

Le SNUipp et le SNES organisent un stage syndical destiné aux assistants d'éducation, assistants pédagogiques et auxiliaires de vie scolaires (AVS-i et AVS-co) :

le VENDREDI 22 JANVIER 2010 de 9h 30 à 16h 30 au campus universitaire de Mulhouse (Amphi Tagland) 18 Rue des Frères Lumières (en haut de la colline)

Ce stage est ouvert à tous et sera l'occasion de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur vos statuts et vos droits, d'exprimer des revendications, d'organiser votre mobilisation.

Nous vous rappelons que la stage de formation syndical est un droit reconnu individuellement à tous les personnels, titulaires ou non. Cette journée ne donne lieu à aucun rattrapage ni retrait de salaire.

Pour y participer, il faut déposer une demande individuelle de congé (voir le modèle en lien ci-dessous) un mois avant le stage (donc le 22 décembre au plus tard).

Prévenez-nous de votre présence en nous envoyant un mail au [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr).

Lors du stage, un repas pourra être pris en commun au restaurant universitaire. Nous contacter pour cela.

[Lettre-type à envoyer à l'Inspectrice d'Académie, sous-couvert de l'IEEN](#)

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**